

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement subventionné ;
- Aux chefs d'établissements d'enseignement organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directeurs des Centres P.M.S – I.M.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux fonctionnaires généraux et Chefs de service des Administrations et Directions générales du Ministère de la Communauté française.

POUR INFORMATION :

- Aux Membres du service d'Inspection,
- Aux associations de Parents.

Bruxelles, le

Objet : Journée européenne des langues – 26 septembre
Portfolio des langues

Madame,
Monsieur,

Le 26 septembre a été choisi comme journée européenne des langues.

Pour nos établissements scolaires, c'est la veille d'un jour de congé célébrant la fête de la Communauté française.

Ce rapprochement dû au hasard nous paraît être une belle opportunité pour nous rappeler combien notre Communauté est fière de sa langue française qui en est le ciment, mais également combien elle est ouverte sur les autres cultures et sur les autres langues.

Nous faisons appel à votre imagination pour que nos établissements scolaires s'associent, chacun à sa manière, à cette journée européenne des langues. Qu'elle soit l'occasion pour nos élèves de pratiquer les langues apprises en milieu scolaire en dehors du contexte classique.

Que ces langues soient, l'espace d'un beau jour, un véritable outil de communication avec leurs locuteurs naturels. Invitez-les dans vos établissements ou allez leur rendre visite. Organisez une conférence-débat dans la langue d'un de nos voisins. Projetez un film dans sa version originale. Associez un enseignant *Langue et Culture d'Origine* à une découverte ludique d'une langue « étrange ». Organisez une journée entièrement dédiée

à un pays, sa langue, ses coutumes, sa radio, sa télévision, ses sites Internet, son théâtre et sa musique...

Les possibilités ne manquent pas. Votre enthousiasme à les exploiter ne fera pas défaut non plus.

Nous vous souhaitons une double fête : elle célébrera à la fois la langue et la culture de l'autre, et notre propre identité de francophones de la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Jean-Marc NOLLET

Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE.

Pierre HAZETTE

Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

Françoise DUPUIS

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Annexes : 7 pages – Informations relatives à l'organisation de la journée européenne des langues et à l'introduction de portfolio des langues

Journée européenne des langues – 26 septembre



Les Ministres de la Communauté française Wallonie – Bruxelles entendent s'associer à la célébration annuelle le 26 septembre de la **Journée européenne des langues (JEL)** initiée par le Conseil de l'Europe.

Pourquoi une Journée européenne des langues ?

Des langues pour la vie

Si beaucoup d'Européens s'accordent à penser que nous devrions tous être polyglottes¹, dans de nombreux pays, seule la moitié des habitants possède une autre langue.

Il ne s'est jamais présenté autant d'occasions de travailler ou d'étudier dans les différents pays européens, mais le manque de connaissances linguistiques empêche bon nombre de personnes de saisir ces opportunités.

Du fait de la mondialisation et des structures des grandes entreprises internationales, les compétences en langues étrangères sont de plus en plus indispensables aux citoyens pour travailler efficacement dans leur propre pays.

L'Europe possède un véritable trésor linguistique : on compte plus de 200 langues européennes, sans compter les langues parlées par les citoyens originaires d'autres continents. Cette ressource importante doit être reconnue, utilisée et entretenue.

L'apprentissage des langues présente des avantages pour tout le monde et à tout âge ; il n'est jamais trop tard pour apprendre une langue et profiter des ouvertures qu'elle offre.

Apprendre les langues des autres peuples est aussi une façon de mieux nous comprendre les uns les autres et de dépasser nos différences culturelles.

Un thème annuel est proposé pour servir de ligne directrice. Il s'agit en 2002 de «**l'apprentissage des langues tout au long de la vie** », un thème qui s'inscrivait déjà dans la ligne des objectifs de l'Année européenne des langues 2001. Ce thème pourra être enrichi d'un sous-thème ou être interprété librement par les organisateurs.

Comment célébrer « l'apprentissage des langues tout au long de la vie » ?

L'apprentissage des langues tout au long de la vie signifie apprendre à tous les stades de la vie, dans le cadre scolaire ou extra-scolaire. Il est toujours possible d'améliorer ses compétences et d'acquérir une nouvelle langue.

Comment célébrer la Journée européenne des langues ?

¹ L'étude Eurobaromètre de février 2001 révèle que 83% des Belges reconnaissent l'utilité de l'apprentissage des langues. En revanche 71% des Belges qui ne maîtrisent pas une autre langue pensent qu'apprendre une langue étrangère n'améliorerait pas leurs perspectives d'emploi.

Elle peut être célébrée dans les écoles, sur les lieux de travail ou dans les lieux publics, grâce à des activités faisant participer jeunes et moins jeunes ; ceci peut concerner TOUTES les langues, qu'elles aient été apprises à l'école ou à un âge plus avancé.

Qui est responsable de l'organisation de la Journée européenne des langues ?

Il a été recommandé que la Journée européenne des langues soit célébrée de manière souple et décentralisée. Il n'y a aucune directive organisationnelle au niveau international, bien qu'il existe des « relais » ou des contacts dans la plupart des pays. Les coordonnées de ces « relais » sont disponibles sur le site web du Conseil de l'Europe www.coe.int/JEL

Chez nous la coordination sera assurée, comme pour l'Année Européenne de Langues 2001, par André BAEYEN, Inspecteur de langues germaniques (andre.baeyen@cfwb.be) et le site de l'AEL www.cfwb.be/ael2001 a été maintenu pour permettre de recueillir et diffuser des informations sur les animations proposées.

La Journée disposera-t-elle de son propre logo ?

Le logo de la Journée sera le même que celui utilisé pour l'Année européenne des langues. Il peut être obtenu à partir des sites web ci-dessus. Les organisateurs d'événements peuvent utiliser le logo seul ou l'accompagner des mots « Journée européenne des langues » s'ils le souhaitent, à condition que les objectifs soient en accord avec ceux de la Journée. Un poster à la disposition des autorités nationales et des partenaires potentiels, est également disponible en format électronique, sur www.coe.int/JEL

Comment participer ?

- Passez le mot

En faisant en sorte qu'un maximum de personnes soient informées de cette Journée, en diffusant la nouvelle auprès de vos amis et collègues, dans les journaux, les lettres d'information, les sites web, au cours de réunions et à l'occasion de vos contacts avec les médias. Des idées sont lancées sur les sites web indiqués ci-dessus.

La Journée est l'occasion de poursuivre et de renforcer les partenariats développés au cours de l'année européenne des langues sur le plan local, régional, national et international.

- Organisez des événements

Les partenaires de l'Année européenne des langues ont organisé avec succès plusieurs milliers d'événements, depuis de simples exposés jusqu'à des activités associant des villes entières.²

Rappelons brièvement les thèmes des colloques organisés à l'initiative des ministres de la Communauté française lors de l'Année Européenne des Langues 2001 :

- Apprendre à communiquer dans une autre langue (M. le Ministre NOLLET)
- Innovation dans les cours de langues de l'Enseignement supérieur (Mme la Ministre F.DUPUIS – Univ.de Mons-Hainaut)
- "L'immersion linguistique, un autre apprentissage des langues" (M. le Ministre Pierre HAZETTE)
- Apprentissage des langues via la chanson et conférence-débat: "Des langues prennent l'air. Regards croisés sur la diversité linguistique et culturelle." (Monsieur Richard MILLER Ministre des Arts et des Lettres et de l'Audiovisuel.)

² Chez nous le programme « Mons babelle » a brillamment illustré cet exemple d'animation multiculturelle en Wallonie. Voir ci-après.

Les projets lauréats de la Commission européenne furent très diversifiés :

- Une initiation à la langue des signes (CD-rom, émission de la RTBF, publication ...) Coordination : M. Jean Przyklek, ASBL Alpha-Signes rue Piers 48, 1080 Bruxelles
- Une journée «portes ouvertes » des instituts culturels des différents pays européens établis à Bruxelles (Alliance française, British Council, Goethe Institut...) reliés par un bus faisant la navette entre eux le 26.9.01 suivie d'un festival du film européen « Regards croisés ».
- Un concours de traduction pour les lycéens organisé par les six instituts belges de traducteurs et interprètes, Coordination: M. Jean Klein, Ecole d'Interprètes Internationaux (EII), Avenue du Champ de Mars, 17, 7000 MONS, Jean.Klein@umh.ac.be.
- *Euroreporter* , un concours de reportages à l'initiative du Centre d'animation en langues, Coordination: M. Eric Cornu, Centre d'Animations en Langues, Chaussée Houtart 2, 7110 La Louvière, téléphone: ecornu@darespeak.org
- *Mons Babelle*, un ensemble varié d'activités d'initiation à la pratique des langues et d'animations multi-culturelles du 17 au 26 septembre 01 : Coordination: M. Alain Blondeau, Ville de Mons, Hôtel de Ville, Grand Place, 7000 MONS. E-mail: ville@mons.be.
- *Les Clubs E-mail* de l'Enseignement à Distance, projet honoré par le Label européen des Langues (<http://www.cfwb.be/ead> cliquer Matières, puis, Pratiques des Langues) Coordination : anne.vanbersy@cfwb.be et aubert.verdonck@cfwb.be

Une sélection d'idées pratiques, applicables à toute situation, ainsi que des informations complémentaires sont à votre disposition sur le site web du Conseil de l'Europe www.coe.int/JEL et de la Communauté française www.cfwb.be/acl2001

Portfolio européen des langues (PEL) du Conseil de l'Europe

Les Ministres de la Communauté française Wallonie – Bruxelles proposent de mettre en œuvre, dans l'enseignement fondamental, secondaire et supérieur, mais aussi dans les formations en langues pour adultes (notamment grâce à L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ET L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE) cet excellent outil d'auto-évaluation et de promotion des compétences communicatives des apprenants en langues tout au long de leur vie.

Le FOREM et BRUXELLES-FORMATION, déjà partenaires de la Communauté française dans d'autres actions de promotion des langues comme le LABEL EUROPEEN DES LANGUES ont également marqué leur intérêt pour une utilisation plus large du PEL.

Le Conseil de l'Europe a créé un document reconnaissable dans ses 47 Etats membres : *le portfolio européen des langues*

Un portfolio, qu'est-ce que c'est ?

Le mot « portfolio » nous vient de l'italien.

Depuis plusieurs siècles, les peintres utilisent ce mot pour désigner la chemise en carton dans laquelle ils mettent leurs meilleurs dessins et croquis.

Lorsque quelqu'un leur commande une œuvre, ils lui montrent leur portfolio.
La personne peut ainsi mieux se rendre compte de ce que le peintre est capable de faire.

De la même façon tout ce que vous mettrez dans votre portfolio des langues doit vous permettre de démontrer ce que vous pouvez faire en langues.

Ses objectifs sont :

permettre à son utilisateur/utilisatrice

- de s'auto-évaluer (savoir ce qu'il/elle est capable de faire avec les langues qu'il/elle connaît)
- de garder la trace de ses apprentissages et de ses contacts avec d'autres cultures (aide à la rédaction d'un curriculum vitae)
- d'indiquer tout ce qu'il/elle fait et a fait pour apprendre une langue
- de réfléchir à la manière dont il/elle apprend le plus facilement et à la façon dont il/elle peut encore progresser
- de réfléchir à ce qu'il/elle a encore envie d'apprendre

Pour être reconnaissable dans tous les pays,

sa structure est toujours la même : il se compose de trois parties :

- **un passeport** : il sert à consigner tout ce qui est acquis comme connaissances en langues et expériences des autres cultures.

- **une biographie langagière** : elle permet de réfléchir comment les langues ont été apprises et comment les expériences culturelles ont été acquises.

- **un dossier** : il reprend les documents officiels qui attestent les connaissances, ainsi que les documents personnels qui peuvent illustrer les compétences.

le niveau de compétences est établi par rapport à la même échelle de niveaux, inspirée du Cadre européen de référence.

Enfin, le portfolio européen des langues est un document qui reste la propriété de son détenteur/sa détentrice.

Dans les pages qui suivent vous avez trois extraits du portfolio.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site du Conseil de l'Europe <http://culture.coe.int/portfolio>

Une version complète du portfolio sera bientôt disponible sur le site www.cfwb.be/ael2001.

Extrait 1

1. Comment évaluer son niveau ?

Les compétences en langues se mesurent sur une échelle commune à tous les pays qui utilisent le portfolio. Elle comprend 6 niveaux : A1 – A2 – B1 – B2 – C1 – C2.

Les 3 premiers niveaux se décomposent ainsi :

	A1	A2	B1
Ecouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent distinctement et lentement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de beaucoup d'émissions radio ou télévisées, sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel et professionnel, si l'on parle relativement lentement et distinctement.
Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans les lettres personnelles.

Prendre part à une conversation	Je peux communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles, ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct, et sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans la région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (p.ex. famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
Parler pour décrire, raconter, ...	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
Ecrire	Je peux écrire une courte carte postale, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, mon adresse, ma nationalité sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages courts et simples. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire mes expériences et impressions.

Notez dans le tableau suivant vos niveaux pour une des langues étrangères que vous apprenez pour le moment:

Langue :	Écouter	Lire	Participer à une conversation	Parler pour raconter, décrire	Écrire
.....					
Niveau					

Extrait 2

2. Garder la trace de ses apprentissages

Une langue ne s'apprend pas seulement à l'école. Toutes les expériences contribuent à développer les compétences. Voici un extrait de la **biographie langagière**. Complétez ce questionnaire :

MES EXPÉRIENCES D'APPRENTISSAGE

Pour apprendre une autre langue que ma langue maternelle

J'écoute
(*ex : chansons, journaux parlés,...*)

Je parle
(*ex : interviews, discussions,...*)

Je regarde
(*ex : films, journaux télévisés,...*)

Je lis
(*ex : histoire, BD,...*)

J'écris
(*ex : lettres, messages e-mail,...*)

Je participe à
(*ex : des projets, échanges,...*)

Extrait 3

3. Réfléchir à ce qu'on souhaite encore pouvoir faire

Lorsqu'on apprend une langue, il est important de savoir pourquoi on apprend cette langue et quel niveau de compétence on veut atteindre.

Interrogez-vous en répondant aux questions suivantes, extraites de la **biographie langagière** :

CE QUE JE VEUX POUVOIR FAIRE

En quelle(s) langue(s) ?	Quoi ? (<i>ex : parler pendant les vacances, lire des magazines spécialisés,...</i>)
.....
.....
.....

COMMENT POURRAIS-JE M'Y PRENDRE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

(*ex : écouter la radio, suivre un cours,...*)
.....
.....

